LES PETITS DÉJ' DE L'AGUR

CYCLE SPÉCIAL
50 ANS D'ACTION TERRITORIALE

agur 50 ANS

50 ANS DE **RÉSEAUX, DE PARTENARIATS ET DE COOPÉRATIONS** … ET DEMAIN ?

Le mardi 27 septembre 2022
En présentiel (Halle aux sucres – Dunkerque) et en visioconférence

1 PROPOS INTRODUCTIF

Bernard Weisbecker
Président
AGUR

Franck Mérelle
Directeur général
AGUR

LE DÉROULÉ TYPE D'UN PETIT DEJ' DE L'AGUR

8h50 à 9h00 :

un instant convivial avec boissons chaudes et viennoiseries pour bien démarrer la matinée ensemble.

9h00 à 9h25 :

l'intervention d'un ou de plusieurs experts, de l'AGUR ou d'autres structures, sur le thème annoncé.

9h25 à 9h50 :

un temps d'échanges pour interroger les intervenants, pour partager ses remarques et ses idées.

Après 9h50 :

vous pouvez reprendre un petit café et prolonger la discussion avec les autres participants avant de retourner à vos occupations (que nous savons nombreuses !).

2 PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS CLÉS SUR LE SUJET

Laurent Renavand
Référent « réseaux et coopérations »
AGUR

ENJEUX DES PARTENARIATS ET DES COOPÉRATIONS

ENJEUX DES PARTENARIATS ET DES COOPÉRATIONS

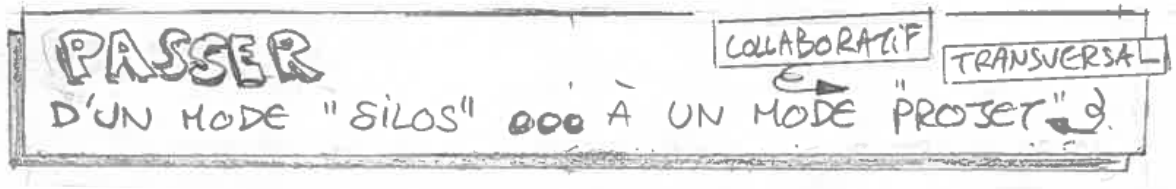

ENJEUX DES PARTENARIATS ET DES COOPÉRATIONS

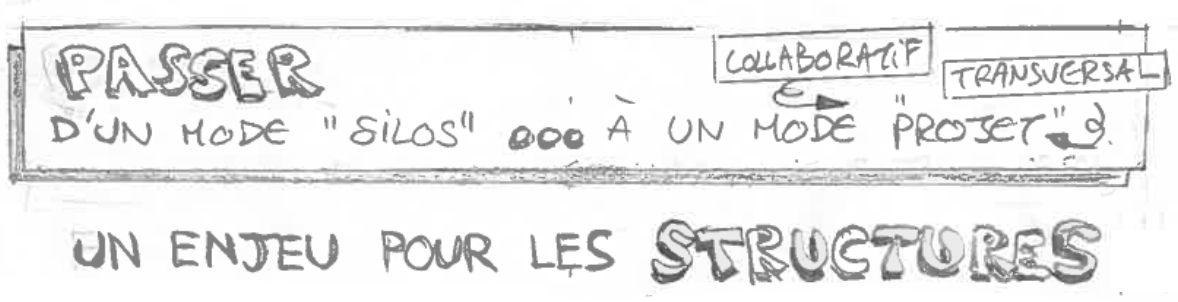

ENJEUX DES PARTENARIATS ET DES COOPÉRATIONS

ENJEUX DES PARTENARIATS ET DES COOPÉRATIONS

ENJEUX DES PARTENARIATS ET DES COOPÉRATIONS

ENJEUX DES PARTENARIATS ET DES COOPÉRATIONS

ENJEUX DES PARTENARIATS ET DES COOPÉRATIONS

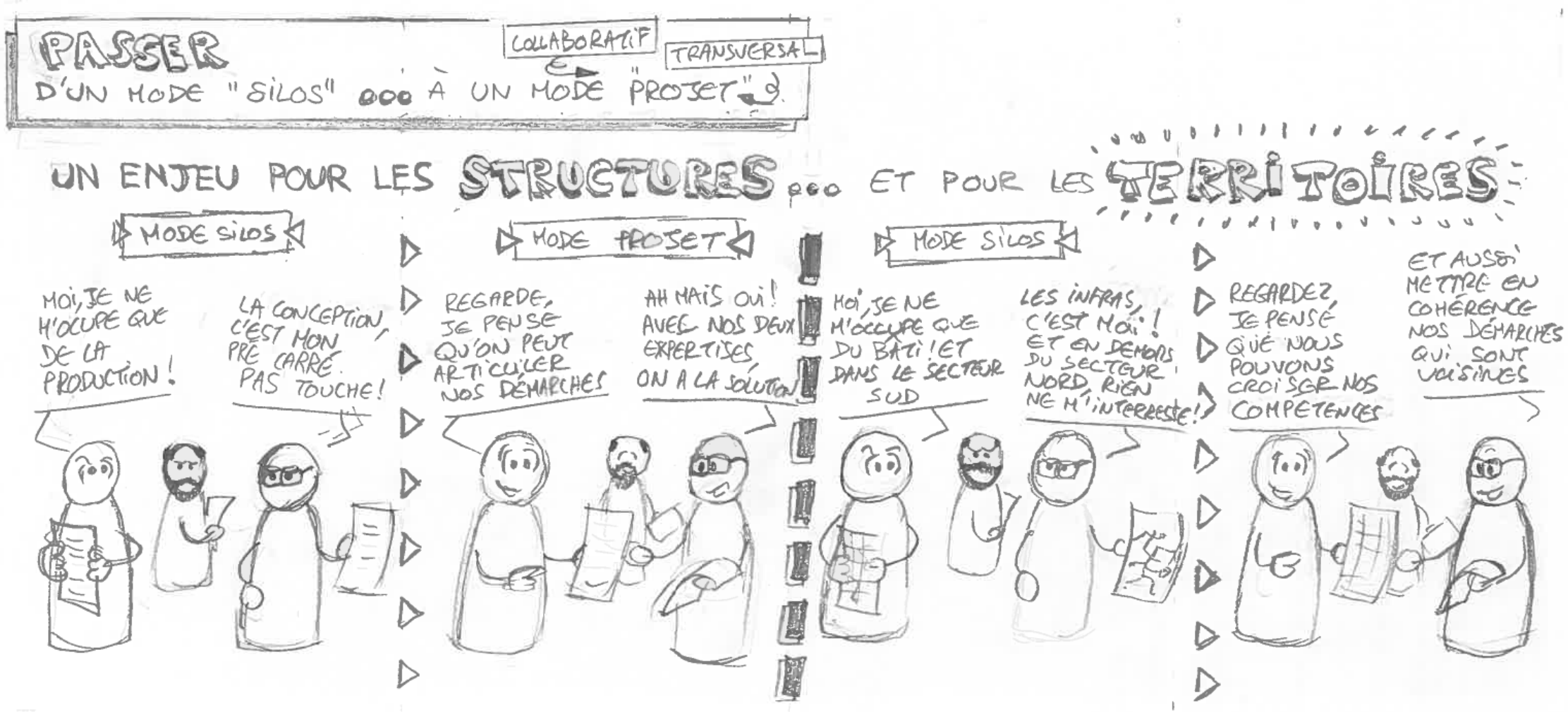

ENJEUX DES PARTENARIATS ET DES COOPÉRATIONS

De plus en plus de transversalités, de plus en plus de coopérations dans - et entre - les territoires

Même si les **coopérations entre acteurs des territoires** existent depuis longtemps, celles-ci se sont **renforcées** ces dernières décennies :

- *Avec les **évolutions institutionnelles** (décentralisation)*
- *Avec les **contraintes financières** et les nécessités de mutualisation*
- *Avec les **évolutions des modes de vie** & des habitants de plus en plus mobiles (inter-territorialités)*
- *Avec une évolution des **cultures institutionnelles et professionnelles***
- *Avec une **complexification des enjeux** (changement climatique) ?*

L'agence d'urbanisme, à la fois un **exemple de coopération** forte entre acteurs d'un territoire … et **outil au service de ces partenariats** nouveaux et renforcés

ENJEUX DES PARTENARIATS ET DES COOPÉRATIONS

L'AGUR : partenariale dès sa création, incarnation des volontés de coopération dans le territoire

- **Dès sa création** en 1972 par l'Etat et les acteurs politiques et économiques du territoire, l'AGUR incarne une **volonté de travailler ensemble**
- Un **double rôle** : une équipe technique mutualisée et un espace de dialogue
- Une **approche « projet »**, collaborative et transversale, qui se retrouve dans les **méthodes de travail** de l'agence (projet urbain) mais aussi dans son **fonctionnement interne** (équipes-projets pluridisciplinaires)

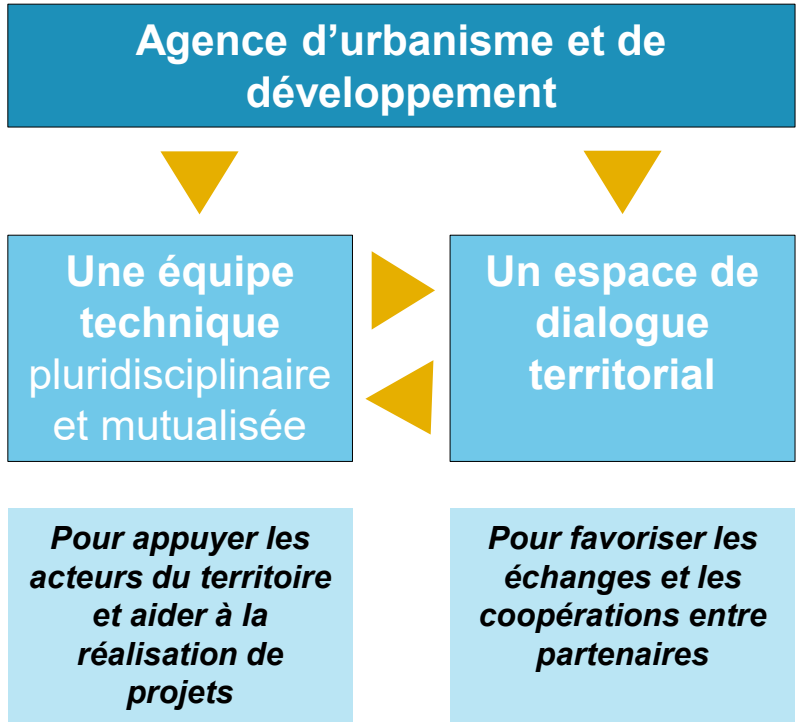

PARTENARIATS ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE : UN COLLECTIF GAGNANT, OUTILLÉ NOTAMMENT PAR L'AGUR

L'élargissement important du tour de table partenarial de l'AGUR, illustration d'une dynamique à l'oeuvre

- L'évolution du contexte institutionnel avec l'émergence de **nouveaux acteurs** (coopération intercommunale)
- De **nouvelles logiques de l'action publique** : nouvelles compétences, nouvelles coopérations entre les acteurs publics et l'ensemble des autres acteurs qui font le territoire
- La nécessite de diversification des financements pour l'agence, de mutualisation de moyens pour les partenaires
- Un élargissement du périmètre géographique d'intervention, témoin des **nouvelles coopérations territoriales**

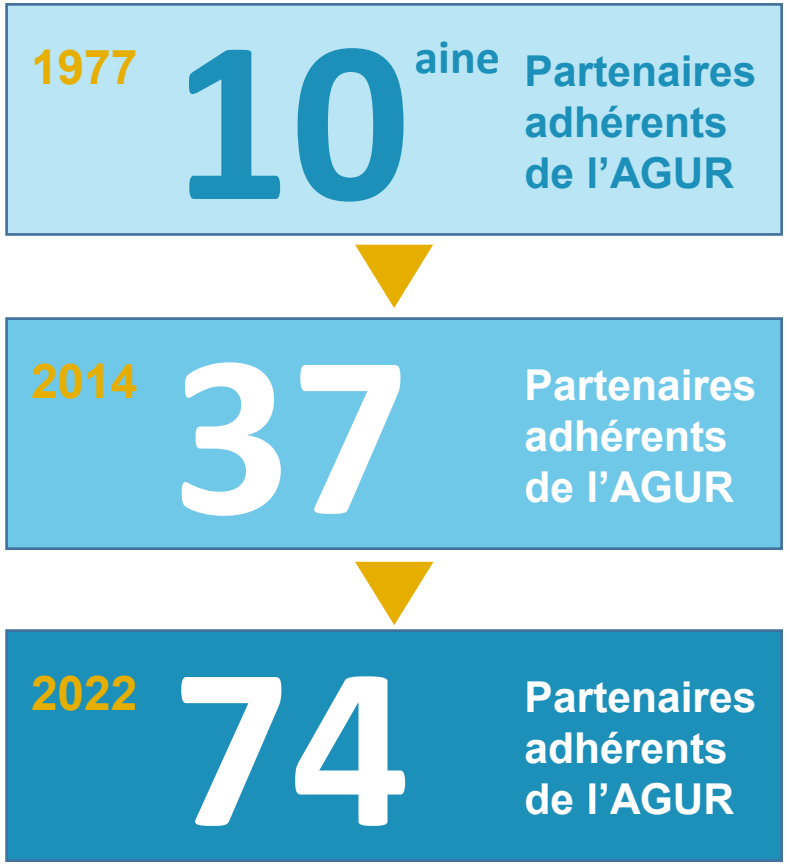

PARTENARIATS ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE : UN COLLECTIF GAGNANT, OUTILLÉ NOTAMMENT PAR L'AGUR

Au-delà de l'outil « agence », des logiques de partenariats gagnantes pour le territoire

- Même si elles ne sont pas nouvelles (exemple de la gestion partagée des wateringues), des **logiques de coopérations entre acteurs** qui se sont **fortement développées ces dernières années** dans le territoire

- Les **initiatives partenariales entre acteurs institutionnels et privés**, un **facteur déterminant dans la réussite de projets d'envergure** du territoire (Etats généraux de l'emploi local, label territoire d'innovation) et de **démarches innovantes** (approches des Toiles, veille des projets)

- Pour ces différents projets, **l'AGUR** est venue **en appui technique** pour **outiller le collectif** et aider à concrétiser les ambitions partagées par tous les acteurs

PARTENARIATS ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE : UN COLLECTIF GAGNANT, OUTILLÉ NOTAMMENT PAR L'AGUR

COOPÉRATIONS ENTRE TERRITOIRES : DÉPASSER L'EFFET « FRONTIÈRE » ET ARTICULER LES ÉCHELLES

Des coopérations entre territoires voisins, conscients de leurs intérêts partagés

- Depuis plusieurs décennies, de multiples initiatives qui ont traduit la volonté de coopérations d'acteurs territoriaux voisins : **démarches de planification** (SDAU, Schéma directeur et SCoT) et de contractualisation (CRTE), **structuration et le développement du Pôle métropolitain** de la Côte d'opale …

- La **pleine adhésion à l'AGUR de la CCFI, de la CCFL et du syndicat mixte Flandre et lys** : illustration du renforcement des coopérations entre acteurs intercommunaux et **structuration d'un « axe flandre »**

- Les « alliances territoriales », un thème qui sera développé lors du **petit déj' de l'AGUR du 8 novembre 2022**

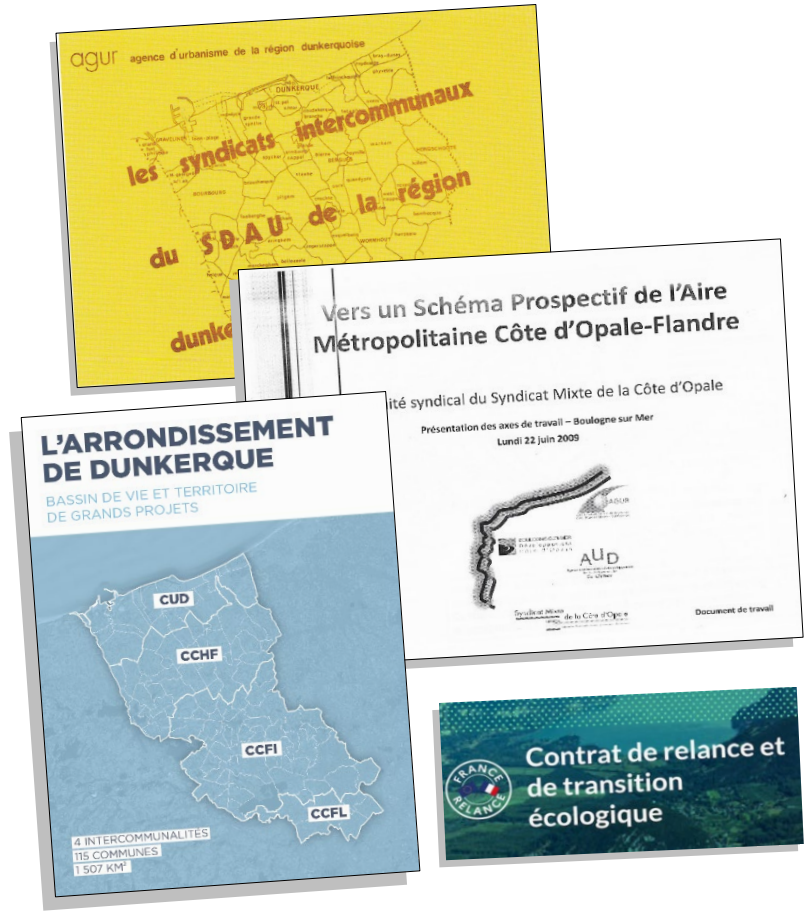

COOPÉRATIONS ENTRE TERRITOIRES : DÉPASSER L'EFFET « FRONTIÈRE » ET ARTICULER LES ÉCHELLES

La dimension transfrontalière, spécificité incontournable de notre territoire

- Des enjeux transfrontaliers qui ont conduit les **acteurs locaux, côté français comme belges, à développer et structurer leur coopération** : première action sur le réseau des places fortes (années 1980), plate forme de coopération transfrontalière (2004), GECT (2009)

- Une coopération transfrontalière qui s'est notamment concrétisée à travers à travers des **projets opérationnels bénéficiant notamment ces dernières années des dispositifs « Interreg »** : Mageteaux (gestion de l'eau), Transmobil (mobilité rurale innovante), tendance (attractivité), Vedette (tourisme durable), Partons 2.0 (services publics)

COOPÉRATIONS ENTRE TERRITOIRES : DÉPASSER L'EFFET « FRONTIÈRE » ET ARTICULER LES ÉCHELLES

L'engagement à l'international : entre conscience de la réalité de globalisation et valeurs de solidarité

- La **coopération internationale**, un sujet qui est **de plus en plus approprié par les acteurs territoriaux** en complément de l'action gouvernementale
- Une **implication de l'AGUR aux côtés de la Cud depuis plusieurs années**, avec récemment l'appui à la création d'une agence urbaine au Liban
- A travers notamment sa dimension portuaire, **un territoire dont l'économie s'inscrit dans un contexte mondialisé** qui **incite à investir les enjeux et réseaux internationaux** (exemple de l'AIVP)

RÉSEAUX : PARTAGER ET PROGRESSER ENSEMBLE, PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

RÉSEAUX : PARTAGER ET PROGRESSER ENSEMBLE, PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

RÉSEAUX : PARTAGER ET PROGRESSER ENSEMBLE, PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

RÉSEAUX : PARTAGER ET PROGRESSER ENSEMBLE, PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Au niveau national : la Fédération nationale des agences d'urbanisme

- L'AGUR et son président à l'origine de la création de la Fnau à la fin des années 1970, et **une agence qui n'a cessé** depuis **de fortement s'impliquée** (publications, animation des clubs, présidence déléguée)
- Un **réseau de techniciens** permettant une montée en compétence collective et la réalisation de travaux mutualisés … mais également d'un **réseau d'élus**, facilitateur du partage d'expériences et de lobbying collectif auprès des institutions nationales
- L'occasion de **valoriser au niveau national les initiatives locale et le territoire** : l'exemple de l'accueil de 4 éditions des rencontres nationales des agences d'urbanisme depuis la création de la Fnau

RÉSEAUX : PARTAGER ET PROGRESSER ENSEMBLE, PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Au niveau régional : « Urba8 », le réseau des agences d'urbanisme des Hauts-de-France

- Un premier réseau d'agences constitué dans les années 2000 au niveau du littoral et qui s'élargira en 2015, dans le **contexte des nouvelles grandes régions**

- Le réseau Urba8, cadre facilitateur pour :

  - ***La coopération*** *entre les agences d'urbanisme et* ***les institutions régionales*** *(Conseil régional, Préfecture de région …)*
  - *Le* ***partage d'expériences*** *entre agences et la* ***montée en compétence*** *réciproque*
  - *La* ***réalisation de travaux communs*** *et de mutualisation*

RÉSEAUX : PARTAGER ET PROGRESSER ENSEMBLE, PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

Au niveau local : l'exemple de l'écosystème de la Halle aux sucres

- Depuis 2014, l'AGUR a rejoint **l'écosystème partenarial de la Halle aux sucres** aux côtés des services de la Cud et du CMUA, de l'Inset, de France ville durable

- **Rassemblés en un même lieu, des professionnels** travaillant sur les enjeux de la ville durable qui **peuvent plus facilement développer des coopérations et des projets communs** (expositions, évènements, comité scientifique communs)

- **Un centre de ressources** pour les acteurs locaux mais aussi les habitants et **un équipement « vitrine »** pour le territoire

COOPÉRATIONS, PARTENARIATS, RÉSEAUX … ET DEMAIN ?

- Des **approches collaboratives et transversales** qui **se sont développées partout** (y compris en dehors de l'agence) et qui ont permis de dépasser certains travers, d'ouvrir de nouvelles opportunités
- **Poursuivre les dynamiques partenariales** favorisant la réussite des projets du territoire
- **Continuer à s'ouvrir / intégrer de nouveaux acteurs territoriaux** pour favoriser la complémentarité des enjeux tout en étant au rendez-vous des attentes des partenaires « historiques »
- **Conserver une adaptabilité** et **accompagner / anticiper les nouvelles coopérations** en fonction des évolutions de contexte (institutionnels notamment) et des nouveaux défis

3 TEMPS D’ÉCHANGES

AGENCE D’URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION FLANDRE-DUNKERQUE